

## Les 23 recommandations d'Abel François et d'Olivier Rozenberg

### *De nouvelles mesures de présence et d'activité*

1. Relever la présence au Palais
2. Améliorer la diffusion de l'information relative à la présence dans les différentes instances de l'Assemblée nationale
3. Relever la présence aux réunions des groupes d'étude et d'amitié
4. Recenser systématiquement la présence aux auditions
5. Recenser systématiquement la participation aux déplacements officiels
6. Améliorer les informations sur les amendements
7. Adapter la mesure au nouveau Règlement de l'Assemblée nationale

### *L'agenda public du député*

8. Mettre en place un agenda public co-produit, individuel et rétrospectif
9. Renseigner la présence dans l'hémicycle, hors Questions au gouvernement

### *Une quantification assumée et habile*

10. Mettre en place une série d'indicateurs quantifiés de présence et d'activité contextualisés par des agrégats spécifiques
11. Créer un indice d'intervention en séance
12. Présenter une semaine type du député à partir de l'agenda en ligne

### *Une meilleure pédagogie de l'activité parlementaire*

13. Informer sur la circonscription
14. Expliciter les situations et fonctions des députés
15. Offrir un espace de communication aux députés sur leur fiche
16. Permettre aux députés d'afficher un ordre de priorité dans la présentation de leurs activités
17. Créer une rubrique « Loi » sur la fiche député
17. Améliorer la présentation statistique globale relative à l'ensemble des activités de l'Assemblée nationale

### *Recommandations de long terme*

19. Instituer des rencontres de la donnée parlementaire
20. Mettre en place un « Hansard à la française »
21. Qualifier les amendements
22. Nommer et qualifier les rapports
23. Intégrer la production de données d'activité au fonctionnement d'ensemble de l'Assemblée nationale